



Le **Groupe Belgacom** est le fournisseur de référence en Belgique en matière de services de télécommunication intégrés.

Fort de son expérience d'opérateur historique et de sa capacité d'innovation, le Groupe Belgacom propose, par l'entremise de ses filiales, un éventail complet d'offres et de solutions de télécommunication fixe ou mobile et ICT à tous ses clients quel que soit leur profil : privé, professionnel, société ou institution.

Le Groupe Belgacom propose une solution 'quadruple play' complète, intégrant téléphonie fixe et mobile, internet et télévision. Il s'engage à répondre aux attentes de ses clients et innove afin d'anticiper leurs besoins futurs, en tirant parti des développements technologiques les plus récents. Soucieux de résorber la fracture numérique, le groupe a également à cœur de promouvoir les services électroniques et de fournir un vaste éventail d'applications novatrices. Le Groupe Belgacom est spécialisé depuis des années dans l'offre de solutions ICT au marché professionnel. Ces solutions ICT sont proposées soit onsite, soit via le "cloud".

Des solutions simples et flexibles pour démarrer sur les chapeaux de roues !

Devenir votre propre patron, quelle aventure... Mais quels outils choisir pour accompagner votre réussite ? Communiquer efficacement avec vos clients et fournisseurs, travailler tout en restant mobile, être joignable à tout moment, augmenter votre visibilité sur le marché, profiter des meilleurs plans tarifaires fixes et mobiles... Autant d'éléments cruciaux pour votre avenir professionnel ! Suivez le guide.

Maîtrisez vos frais et votre administration !

Grâce au Bizz Packs de Belgacom vous optez pour une solution tout-en-un tout en payant toujours moins. Tous les Bizz Packs incluent une connexion Bizz Internet avec garanties de service et vous avez le choix d'inclure le forfait mobile.

Continuez à travailler quoi qu'il arrive !

Cette phase de lancement exige beaucoup de travail. Autant dire que vous n'avez pas de temps à perdre ! Grâce à Bizz Internet, vous accédez rapidement à internet et communiquez efficacement par e-mail avec vos nouveaux partenaires, fournisseurs et clients. Même en déplacement, vous pouvez continuer à communiquer avec vos clients ou fournisseurs grâce à Bizz Mobile Duo, un seul abonnement data pour votre tablette / laptop et votre smartphone.

Optez pour une connexion internet de Belgacom, avec garanties de service vous garantissant de continuer à travailler quoi qu'il arrive.

Ne manquez aucune commande !

Dès votre première journée d'activité, tout appel téléphonique ou e-mail entrant peut signifier une nouvelle commande. Veillez donc à ne manquer aucune opportunité !

Et surfez, lisez vos e-mails et accédez à votre agenda ou à toute autre application sur votre smartphone ou votre laptop, partout dans le pays grâce à la couverture 3G la plus large de Belgique.

Gagnez du temps et communiquez plus efficacement !

N'attendez plus d'être rentré chez vous le soir pour traiter vos e-mails, corriger vos présentations ou envoyer vos offres ... Grâce aux applications en ligne de Bizz Online Collaboration, accédez à une panoplie d'outils qui vous aideront à collaborer et communiquer plus efficacement avec votre équipe, vos fournisseurs et vos clients.

Bizz Online Collaboration est une solution de cloud computing. En d'autres termes, vous ne devez plus investir dans du matériel et des logiciels, ni vous soucier de la maintenance et des mises à jour, car tout est géré au sein du datacenter de Belgacom. Cette gestion à distance par des spécialistes vous assure également une sécurité optimale de vos données.

Faites-vous connaître sur le web

Pour développer rapidement votre visibilité sur le marché, créez votre propre site web. Nous vous conseillons pour enregistrer votre nom de domaine, concevoir votre site, l'héberger et les moyens de le faire connaître.

Nous hébergeons votre site internet dans les meilleures conditions pour un montant mensuel fixe. Une certitude : votre site sera toujours accessible pour vos visiteurs.

Ex. : Belgacom Bizz Sitebuilder , la solution professionnelle pour créer, maintenir et héberger votre site internet, même sans aucune connaissance informatique.

Vous souhaitez de plus amples informations au sujet de notre offre Starters ?

Votre Bizz Expert, aguerri aux situations rencontrées par les PME et les indépendants, connaît le marché comme sa poche et est apte à répondre à toutes vos questions. Il vous exposera quelques offres réservées aux starters et vous présentera le nouveau Pack professionnel tout compris. Prenez rendez-vous avec le Bizz Expert dans votre Bizz Corner sur **www.bizzcorner.be** ou surfez sur notre site **www.belgacom.be/bizz**.

En savoir plus : **www.belgacom.be**



La décision de lancer une entreprise ne se prend pas à la légère. Il faut avoir de l'ambition, croire en son projet, mais surtout être bien informé et conseillé. Dès lors, **Belfius** offre aux nouveaux entrepreneurs des solutions adaptés et des conseils sur mesure en matière de financement, de gestion de trésorerie et d'investissements.

Prêt à démarrer votre propre affaire et à relever de nouveaux défis ?

Quel que soit le secteur d'activité choisi, vous aurez besoin de conseils judicieux, de réponses précises et de solutions adaptées à vos besoins spécifiques. Lancer une activité et la mener au succès est un parcours difficile, semé d'embûches, mais qui en vaut vraiment la peine à condition de ne rien laisser au hasard et de vous adresser aux bonnes personnes, au bon moment.

Belfius Banque & Assurances offre aux nouveaux entrepreneurs des solutions adaptées et des conseils sur mesure en matière de financement, de gestion de trésorerie et de placements :

Pour le financement de vos investissements mobiliers et immobiliers ou en cas de manque temporaire de liquidités, Belfius vous propose la formule de crédit répondant le mieux à votre situation : un leasing, un crédit d'investissement, un crédit de caisse...

Il est essentiel pour chaque activité professionnelle de gérer ses revenus et ses dépenses pour en assurer la pérennité. Belfius vous offre donc des solutions simples pour gérer vos opérations bancaires par Internet, pour effectuer vos paiements et recevoir ceux de vos clients, vous assurer contre les factures impayées ou partiellement payées...

Belfius est également le partenaire tout indiqué pour tous vos placements tant à court qu'à long terme, qu'ils soient privés ou professionnels : comptes d'épargne, pension libre complémentaire pour indépendants, engagement individuel de pension, fonds d'investissement...

Vous souhaitez parler de votre projet ou découvrir nos conditions Starter ? Le spécialiste Business Banking de votre agence prendra volontiers le temps de vous écouter et évaluera avec vous vos besoins réels.

Vous trouverez également des informations utiles dans notre dossier 'Starter' sur **www.belfius.be**

Pour lancer, consolider et développer votre entreprise, à chaque moment clé de son évolution, nous sommes à vos côtés et vous aidons à renforcer vos chances de succès!

En savoir plus : **www.belfius.be**



Sage est la référence en édition de logiciel de gestion et CRM pour les PME et les Fiduciaires. Sa mission est d'accompagner l'entreprise au cœur de son métier et tout au long de son évolution. Choisir Sage, c'est offrir à votre business la force d'un groupe international et l'expertise d'un acteur local.

Living Your Business

Sage, partenaire des starters

Parce que les petites entreprises ont aussi de grandes ambitions !

Les starters doivent pouvoir se concentrer pleinement sur la réalisation de leur rêve et au développement de leur activité. Pour réussir, elles ont besoin de relations commerciales à la fois durables et rentables. Afin de les aider à atteindre cet objectif, Sage, éditeur de référence en solutions de gestion, a développé Sage ACT!.

Sage ACT! est « LA » solution pour gérer simplement son portefeuille clients et ses contacts. Sans compétence particulière, Sage ACT! permet de réaliser des campagnes e-mailings au rendu professionnel ou d'identifier rapidement les prospects les plus intéressés. Parce que Sage ACT! est facile à apprendre et à utiliser, les startups sont immédiatement plus productives.

Des bonnes relations commerciales constituent la première priorité pour assurer la pérennité de son entreprise. Mais les starters ne doivent pas perdre de vue certaines obligations indispensables à leur survie, comme la tenue d'une comptabilité.

Sage BOB 30 est une solution de gestion comptable et de facturation unique en son genre, pensée de A à Z pour les besoins spécifiques des startups et des petites entreprises.

L'envoi d'une facture et son suivi, l'encodage des extraits de comptes bancaires, l'ouverture d'un dossier client, la saisie des factures fournisseurs, la gestion des encours clients, l'édition des déclarations, le calcul du bilan... Sage BOB 30 offre aux starters tous les outils pour effectuer leur administration quotidienne, sans aucune notion de comptabilité et avec un minimum de perte de temps.

Sage BOB 30 s'inscrit en plus dans la grande famille des solutions Sage, le rendant d'ores et déjà prêt à évoluer avec le développement de l'entreprise.

Outre ses offres logicielles, Sage souhaite également orienter les entrepreneurs sur la bonne voie.

Grâce à sa proximité client et son important réseau de distribution, Sage connaît mieux que quiconque les besoins des entreprises. Créé par Sage en 2010, le Sage Institute a pour vocation d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets. Pour cela, il met à leur disposition des outils d'information et de rencontre : un site Internet (www.sage.be/institute), de nombreux articles relatifs au management, aux finances et aux technologies novatrices, des études et des newsletters.

En savoir plus sur...

Sage : **www.sage.be**

Sage ACT! : **www.sage.be/act**

Sage BOB 30 : **www.sage.be/bob30**

Sage Institute : **www.sage.be/institute**



L'Agence de Stimulation Économique (AS-E) structure et coordonne l'animation du développement économique en Région wallonne. Elle a un rôle d'impulsion, de coordination et de mise en œuvre afin de stimuler l'esprit d'entreprendre chez chacun via le programme wallon «Esprit d'entreprendre». Elle assure également la disponibilité de services en termes d'accompagnement du chef d'entreprise dans le processus de création d'activités, de développement, de pérennisation voir de transmission de son entreprise.

1. Contexte

Dans le cadre de la participation de l'ASE à l'émission Starter, voici les différentes pages via lesquelles nous souhaiterions alimenter le site de l'émission en fonction de chaque capsule diffusée lors de chaque émission.

2. 6 capsules, 6 messages, 6 liens

A. L'esprit d'entreprendre

Texte : « Etre entrepreneur et développer les compétences qui en découlent n'est pas qu'une question de diplôme, c'est une opportunité qui doit être envisagée et connue de tous dès l'école primaire et tout au long de la scolarité. L'ASE y travaille via son programme « Esprit d'entreprendre »

Lien : <http://www.as-e.be/ase/ase-fr-cg/esprit-d-entreprendre/index.html>

B. L'accompagnement et les opérateurs

Texte : « Les opérateurs agréés par l'ASE : l'UCM, les chambres de commerce, les Intercommunales et les centres européens d'entreprises innovantes offrent aux entreprises une série de services leur permettant de développer leur activité et d'en améliorer la performance tout au long de leur vie :

- Au stade de l'information, du 1er conseil,
- Au stade de l'idée, du projet de créer/de reprendre une entreprise,
- En phase de développement,
- En phase de transmission.

En tant que coupole, l'ASE a rationalisé le nombre et l'offre de ces opérateurs. Elle les coordonne, les accompagne en termes de guidance, veille à la cohérence et la performance des actions menées pour assurer un service optimal aux entreprises. »

Lien : <http://www.as-e.be/ase/reseau-ase/index.html>

C. Les aides directes

Texte : « L'ASE octroie des aides à toute personne physique qui souhaite lancer une activité d'indépendant dans un délai court avec un système de paiement souple et adapté aux réalités de terrain dans les secteurs de l'économie classique tout comme dans le secteur de l'économie sociale. Elle propose également des aides aux entreprises en croissance qui souhaite innover et/ou avoir une orientation « développement durable.

Concrètement, il s'agit principalement de 3 types de bourses : les bourses de préactivité, d'innovation et d'innovation « développement durable ».

Liens : Dans le cadre de la création d'activité :

<http://www.as-e.be/ase/ase-fr-cg/creation-d-entreprise/index.html>

Dans le cadre de la croissance de l'entreprise :

<http://www.as-e.be/ase/ase-fr-cg/croissance/bourses-innovation/index.html>

D. L'intelligence stratégique et la propriété intellectuelle

Texte : « L'Intelligence Stratégique, ce sont des techniques et outils managériaux incontournables. C'est également un état d'esprit, une façon de placer l'information au cœur des activités d'un projet. C'est une opportunité de croissance pour les entreprises. Elle se compose de trois piliers :

La veille : activer une veille « marché » (concurrent, législatif, ...)

Concrètement, le produit qui existe-t-il déjà (Prix, design, ...) et/ou existe-t-il des possibilités de substitution.

La sécurité : protéger son information (physique, Propriété intellectuelle.)

Il existe des brevets => Quid de la technologie utilisée, ...

L'influence : influencer son environnement (Lobbying, outil web, ...)

Comment disposer de capacités d'influence partout où des décisions ayant un impact sur son activité ou son développement sont susceptibles d'être prises?

L'ASE coordonne le dispositif IS sur l'ensemble de la Wallonie et collabore avec des organismes qui forment et accompagnent les entreprises en IS.

Lien : **<http://www.as-e.be/ase/ase-fr-cg/croissance/stimuler-intelligence-strategique/index.html>**

E. Les réseaux et l'opportunité de bénéficier de l'expérience d'autres entrepreneurs

Message : « Pour lancer, développer et réussir son projet d'entreprise, il faut bien s'entourer et développer son réseau. L'objectif est de rencontrer d'autres entrepreneurs, développer l'esprit d'entraide, se familiariser aux contacts business et au networking. ..C'est aussi être encadré et conseillé par des entrepreneurs expérimentés, des mentors, qui apportent leur propre soutien et expertise. C'est pourquoi, l'ASE soutient et coordonne plusieurs réseaux wallons. »

Lien : **<http://www.as-e.be/ase/reseau-ase/index.html>**

F. Le GPWE et l'intérêt de se faire connaître

Texte : « Participer à un prix est une réelle opportunité d'accroître sa notoriété, essentielle quand on se lance. L'ensemble des opérateurs wallons et l'AS- organisent un prix annuel qui regroupe plusieurs catégories afin de mettre en lumière les entrepreneurs wallons. »

Lien : **<http://www.as-e.be/ase/ase-fr-cg/creation-d-entreprise/programmes-speciaux-de-stimulation-a-la-creation-d-entreprise/grand-prix-wallon-de-l-entrepreneuriat/index.html>**

En savoir plus : **www.as-e.be**



L'**UCM** est une organisation patronale interprofessionnelle aux missions multiples. Elle représente et défend les indépendants et les entreprises. En outre, l'UCM conseille et accompagne les entrepreneurs tout au long de leur parcours professionnel.

La liberté d'entreprendre est le fer de lance de l'UCM. Dès lors, elle intervient aussi bien au niveau communal qu'eupéen afin que les intérêts des commerçants, artisans et autres entrepreneurs soient pris en considération. L'UCM cherche en permanence des solutions pour améliorer le statut des indépendants et alléger les charges qui pèsent sur les entreprises.

L'UCM est implantée en Wallonie et à Bruxelles. Elle propose une gamme diversifiée de services : accompagnement à la création d'entreprise, guichet d'entreprises, caisse d'assurances sociales, secrétariat social, caisse d'allocations familiales...

L'UCM, qui sommes-nous ?

L'UCM met à la disposition des indépendants et des employeurs un ensemble de services performants et spécialisés, accessibles auprès de 25 points de contact répartis en Wallonie et à Bruxelles.

1.1 Mouvement de défense des indépendants

L'UCM est la principale organisation patronale francophone d'indépendants et dirigeants de PME, gérée par eux dans le souci constant de défendre leurs intérêts. Les dirigeants et cadres UCM les représentent au sein de tous les organismes de concertation au niveau européen, fédéral, régional et local.

Etre membre donne accès à de nombreux avantages : un juriste disponible sur un simple coup de fil, un service de médiation commerciale, une assurance en cas de décès accidentel, de nombreuses conférences à des conditions privilégiées, un abonnement au bimensuel « Union & Actions ». Intéressé ? Affiliez-vous via www.ucm.be/avantages.

Plus d'infos sur **www.ucm.be/mouvement**

1.2 Office de création, développement et transmission d'entreprises

Le département de conseils à la création d'entreprises UCM accompagne les futurs entrepreneurs : il examine en détail et en toute confidentialité tout type de projet d'entreprise. Il gère l'ensemble du processus de création, depuis les premières démarches obligatoires jusqu'aux dossiers à compléter pour l'obtention d'une aide spécifique, en passant par la forme juridique et le plan d'affaires... Son rôle est d'informer, de soutenir et de conseiller les futurs indépendants et chefs de PME.

Plus d'infos sur **www.reussirmonentreprise.be**.

Il favorise également la mise en réseau des femmes chefs d'entreprises (Réseau Diane, plus d'infos sur **www.reseaudiane.be**), des commerçants, entreprises, artisans...

L'UCM apporte également aide et conseil aux starters et entreprises qui s'intéressent à la dimension environnementale (permis d'environnement et permis unique, utilisation rationnelle de l'énergie, déchets et emballages, développement durable et éco-conception...). Plus d'infos sur **www.ucm.be/environnement** et sur **www.energieae.be**.

Plus d'infos sur **www.ucm.be/entreprendre**

1.3 Guichet d'entreprises

Le Guichet d'entreprises agréé a pour missions de remplir les obligations administratives de l'entrepreneur qui crée son entreprise (entreprise personne physique ou morale), la modifie ou la radie. Les démarches administratives d'un candidat entrepreneur sont nombreuses. Dans le but d'alléger ces formalités, le Guichet d'entreprises UCM offre des services Plus : il informe le starter et l'indépendant de manière complète et détaillée sur les diverses réglementations, il les accompagne dans la réalisation des dossiers et les tient au courant de l'état d'avancement.

Plus d'infos sur **www.ucm.be/guichet**

1.4 Caisse d'assurances sociales

La Caisse d'assurances sociales UCM, certifiée « ISO 9001 », conseille et informe sur les matières qui touchent au statut social des indépendants. Au-delà de ces missions légales, elle offre un encadrement personnalisé et des conseils juridiques pour accompagner les entrepreneurs tout au long de leur parcours professionnel : cotisations sociales, aide à la maternité, pension, pension libre complémentaire...

Plus d'infos sur **www.ucm.be/cas**

1.5 Secrétariat social

Le Secrétariat social UCM est l'acteur de référence de la gestion des revenus des travailleurs en Belgique francophone. Expert en administration des ressources humaines et proche de ses clients, il joue un rôle essentiel à la réussite professionnelle des entreprises. Chaque jour, 24.000 employeurs occupant près de 115.000 travailleurs utilisent les conseils et services du Secrétariat social UCM en soutien de leur activité.

Plus d'infos sur **www.ucm.be/employeur**

1.6 Caisse d'allocations familiales

Notre Caisse wallonne d'allocations familiales assure la gestion complète des dossiers d'allocations familiales. Elle détermine le régime des prestations familiales le plus favorable, assure le paiement des allocations familiales et des primes (naissances, adoptions...) et fournit les attestations nécessaires.

Plus d'infos sur **www.allocationsfamiliales.be**

Plus d'infos ?

Visitez **ucm.be**, le site des indépendants, PME & entreprises



Le comptable-fiscaliste agréé est le partenaire privilégié des entrepreneurs indépendants, des PME et des professions libérales.

Ses activités professionnelles sont très variées : comptabilité, fiscalité, consultation en droit des sociétés et en droit social, aide à la création d'entreprises ou encore conseil en gestion d'entreprises.

Le comptable-fiscaliste agréé propose une quadruple garantie à ses clients :

- il/elle est soumis à une déontologie stricte
- sa responsabilité civile professionnelle est assurée
- c'est un conseiller indépendant qui n'exerce aucune activité commerciale
- il/elle est soumis à une obligation annuelle de formation permanente

En Belgique, seules les personnes disposant d'une agréation peuvent exercer la profession de comptable-fiscaliste sous le statut d'indépendant. Le bon réflexe avant d'entamer une collaboration avec un professionnel de la comptabilité et de la fiscalité ? C'est de vérifier sur le site **www.ipcf.be** qu'il/elle est bien agréé(e).

L'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés est l'organisme légal qui encadre la profession et ses 6100 membres et stagiaires.

Le comptable-fiscaliste agréé, conseiller au service des starters !

Que vous soyez starter en personne physique ou en société, le comptable-fiscaliste agréé IPCF est le partenaire indispensable qui vous prodiguera des conseils en matière comptable, fiscale et de gestion.

Que signifie l'agréation IPCF ?

Elle représente pour vous une quadruple garantie :

1. le comptable-fiscaliste est soumis à un code de déontologie strict;
2. sa responsabilité civile professionnelle est assurée en cas de faute, de négligence ou d'erreur;
3. c'est un conseiller indépendant n'exerçant aucune activité commerciale;
4. ses connaissances sont maintenues à jour grâce à une obligation de formation permanente annuelle qui est contrôlée par les organes de l'IPCF.

Comment vérifier si mon comptable-fiscaliste est bien agréé ?

Rien de plus simple : consultez le tableau des titulaires de la profession sur **www.ipcf.be** (rubrique « chercher un comptable »)

Que fait pour vous le comptable-fiscaliste agréé ?

Ses compétences sont multiples et très variées. Non seulement, il exerce des activités comptables et fiscales, mais sa plus-value consiste en son rôle de conseiller en droit des sociétés, en droit social et en gestion d'entreprises. Il vous conseille au sujet du choix d'une forme juridique de société, il vous assiste pour l'élaboration d'un plan financier et vous aide lors de l'inscription auprès des administrations et d'une caisse d'assurances sociales.

Il vous accompagne tout au long du développement de cette entreprise ou activité, et doit maîtriser au mieux des règles, des techniques et des législations en évolution constante et veiller à la continuité et à la cohérence des informations dont ses clients ont besoin pour progresser. Ce qui explique pourquoi il joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la vie économique de l'entreprise.

Un rôle à la fois préventif et pédagogique.

Il relève du devoir du professionnel du chiffre de mettre en garde son client s'il se rend compte que telle ou telle initiative peut entraîner des conséquences dommageables pour l'entreprise et ses travailleurs. Le comptable doit, en collaboration avec son client, mettre en place au sein de l'entreprise des **"clignotants d'alerte"** et, au moindre écart, réagir sans tarder pour "corriger le tir". Par exemple : non-paiement de la T.V.A. et de l'O.N.S.S., baisse de la production, baisse du chiffre d'affaires, retard dans les livraisons, retard de paiement des clients,...

Le comptable-fiscaliste se doit d'expliquer au client les raisons pour lesquelles il agit de telle ou telle manière. La transparence doit être de mise entre le professionnel du chiffre et son client. Il est donc indispensable que le professionnel du chiffre apprenne à son client à lire et à comprendre un bilan et un compte de résultats. Ainsi, lorsque des difficultés seront détectées (**rôle préventif**), il sera plus aisé au comptable de les décrire et de les expliquer à son client (**rôle pédagogique**). Il faudra également apprendre au client à utiliser des tableaux de bord de gestion (outil de pilotage permettant à un responsable d'entreprise ou à son équipe de prendre les décisions indispensables en vue de réaliser des objectifs stratégiques).

La lettre de mission.

Comme les relations entre le professionnel du chiffre et son client doivent être claires, précises et transparentes, nous recommandons fortement à nos membres de signer une lettre de mission avec leurs clients qui fixera par écrit les obligations contractuelles réciproques.

Conclusion

Le comptable-fiscaliste, partenaire et conseiller privilégié du starter, doit également défendre ses clients auprès des tiers dans les limites de ses compétences tout en défendant les options qu'il a conseillées à ces derniers. Si ces principes sont respectés et bien maîtrisés par le professionnel du chiffre, il évitera bien des problèmes à ses clients.

Contacts

Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés
Avenue Legrand 45
1050 Bruxelles
Tel. 02 626 03 80
Fax : 02 626 03 90
E-mail : info@ipcf.be

En savoir plus : www.ipcf.be



Daoust est une Entreprise de Ressources Humaines, active dans les principaux domaines des RH, à travers 6 départements : Interim , Selection , Outplacement , Titres-Services, Job Academy, Public Sector.

Daoust est une entreprise belge, active dans les 3 régions et dans les 3 langues du pays grâce à ses 29 JobCenters.

En savoir plus : www.daoust.be



Né de la fusion d'Invest in Brussels et de Bruxelles Export, **Bruxelles Invest & Export** oeuvre au développement économique de la Région de Bruxelles- Capitale.

Le nouvel organisme public combine les missions d'accompagnement des entreprises bruxelloises sur les marchés d'exportation et d'attraction des investissements étrangers dans la région capitale.

Les services à l'exportation

Le réseau des attachés économiques et commerciaux

Quatre vingt huit attachés économiques et commerciaux, répartis sur tous les continents, orientent gratuitement les PME sur les marchés. Ils ciblent les prospects ou les partenaires locaux potentiels et facilitent l'accès des sociétés aux autorités locales.

Les attachés économiques en poste à l'étranger reviennent tous les ans à Bruxelles afin d'y rencontrer individuellement les entreprises qui le souhaitent.

Ces journées de rendez-vous, baptisées « Contacts Days », permettent aux sociétés et aux indépendants d'être informés sur les marchés porteurs pour leurs produits ou services, et, le cas échéant , de préparer de futures prospections.

Prise de rendez-vous : www.bruxelles-export.be/bridge

Les actions de promotion des entreprises bruxelloises

L'organisme mène une centaine d'actions économiques par an à l'étranger. Missions commerciales, journées de contacts, invitations d'acheteurs et de décideurs et stands collectifs dans les foires internationales sont autant d'actions concrètes qui renforcent l'impact des sociétés bruxelloises à l'étranger.

Les incitants financiers à l'exportation

Pour aider les PME à aborder de nouveaux marchés, la Région de Bruxelles-Capitale met à leur disposition une panoplie d'aides financières.

Les programmes de formation

Le « Brussels Young Exporters Program » envoie de jeunes universitaires à l'étranger pour y mener une étude de marché au profit d'entreprises bruxelloises.

Un autre programme forme des assistants import/export pour assister des entreprises dans leurs démarches administratives à l'export.

L'accompagnement des projets d'exportation

Pour maximiser les chances de succès des entreprises porteuses de projets d'exportation, les conseillers de Bruxelles Invest & Export accompagnent les entreprises dans leur recherche d'informations commerciales, juridiques ou réglementaires (procédures à l'exportation, tarifs douaniers, etc.). Ils les informent également des différentes possibilités de financement des exportations.

La base de données des entreprises bruxelloises

Les entreprises bruxelloises (potentiellement) exportatrices sont répertoriées dans la banque de données www.brussels-exporters.be, accessible à toute société étrangère qui recherche des partenaires.

En savoir plus : **www.bruxelles-export.be**